

MAIRIE DE SAINT-LEONARD
(Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le **mardi 27 septembre à 20 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Acquisition d'une licence IV
2. Décision modificative n°1
3. Indemnités des élus
4. Taxe d'aménagement
5. Contrat groupe d'assurances statutaires
6. Désignation d'un correspondant défense et secours
7. RPQS Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral
8. RPQS SDE 76

En mairie, le 20 septembre 2022

Le Maire,



Bernard HOGUET